

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

Réservations

La réservation est enregistrée sous réserve du versement des frais d'un montant de 7 € et à réception du contrat de location signé et accompagné d'un acompte de 30% du montant de la location.

Solde du séjour

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée .A moins de 30 jours le solde du séjour devra être réglé à la réservation. Pour les emplacements le solde devra être intégralement réglé le jour du départ. Aucun remboursement ni aucune réduction ne sera consenti dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes et installations annoncées (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu). Les personnes supplémentaires (visiteurs) seront réglées au départ.

Conditions d'annulation de séjour

En cas d'annulation, celle-ci ne pourra être prise en compte que si vous justifiez par écrit.

Des retenues seront opérées dans les conditions suivantes :

- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue au contrat, l'intégralité du montant total du séjour reste acquis au camping.

En tout état de cause, les frais de dossier ainsi que l'acompte resteront acquis.

En cas de non-respect du contrat de location, l'intégralité du montant versé sera conservée par le camping.

En cas de retard de votre arrivée, merci de nous en aviser. En l'absence de message écrit du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou la location devient vacant 40h après la date prévue d'arrivée et aucun remboursement ne sera consenti.

Aucun départ anticipé pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à un remboursement

Disponibilités des emplacements et locations

L'emplacement sera disponible à partir de 14h le jour de l'arrivée et devra être libéré avant 12h le jour du départ. Pour les locations des hébergements, ceux-ci pourront être occupés à partir de 16h le jour de l'arrivée et devront être libérés avant 10h le jour du départ. Toute personne supplémentaire si elle est acceptée par la direction sera facturée selon le tarif de la prestation « personne supplémentaire ».

Caution

Le solde est dû un mois avant l'arrivée. La location sera rendue dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut le locataire devra s'acquitter de la somme de 50€ au titre d'un forfait ménage. L'état des lieux se déroule entre 8h et 10h. La caution d'un montant de 300 € sera restituée le jour du départ. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Animaux

Les animaux sont admis sur présentation du carnet de vaccination. L'animal non déclaré au contrat de location s'il est accepté par la direction sera facturé selon le tarif en vigueur. Il est strictement interdit de laisser un animal seul dans les locations.